



Aveyron

Le 28 juin 2016 à 16 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Simone Anglade, Sylvie Ayot, Annie Cazard, Corinne Compan, Gisèle Rigal suppléante de Monsieur André At et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars, Régis Cailhol, Jean-Luc Calmelly, Marcel Calmels suppléant de Monsieur Jacques Babezange, Éric Cantournet, Sébastien David, Christophe Saint-Pierre, Claude Salles.

Membres absents ou excusés : Madame Annie Bel, Émilie Gral, Sylvie Lopez, et Messieurs Vincent Alazard, André At, Jacques Barbezange, Jean-louis Denoit, Alain Fauconnier, Jean-François Galliard, Serge Roques,

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Marie-Pierre Arènes payeur départemental, Natalie Alazard et Messieurs Lionel Coursières, Eric Flores directeur départemental, Alain Garibal, Olivier Guiraud, Michel Galtier, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron.

Membres absents ou excusés : /

Membre de droit : Monsieur le préfet Louis Laugier.

Date de convocation : 2 juin 2016.

### 1 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 - 2016

Vu le rapport n° 3.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le conseil d'administration approuve la décision modificative n° 1 - 2016, détaillée dans les tableaux ci dessous, qui s'équilibre, en dépenses et recettes :

- en investissement à **3 767,00 €**,
- en fonctionnement à **12 004,00 €**.

## En section d'investissement

### Recettes et dépenses non individualisées en chapitres de programmes d'investissement

#### Recettes

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
021	021	Virement de la section de fonctionnement	3 767,00 €	Virement de la section de fonctionnement
		Total	3 767,00 €	

#### Dépenses

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
204	20452	Fonds de concours bâtiments et installations	3 393,00 €	Fonds de concours versé par le SDIS à la communauté de communes du Rougier de Camarès pour le renouvellement de la chaudière du CIS de Camarès
	21568	Autre matériel d'incendie et de secours		
	21578	Autre mat et outil technique	2 862,00 €	
	2183	Matériel informatique		
	2184	Matériel de bureau et mobilier	905,00 €	
23	231351	Inst. Génér., Agenc. Aménag des constructions	-3 393,00 €	
		Total	3 767,00 €	

## En section de fonctionnement

#### Dépenses

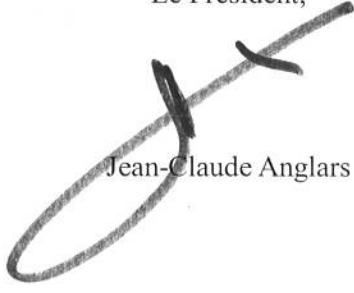
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
	60632	Fournitures de petit équipement		
	6068	Autres matière et fournitures	-905,00 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres
011	615221	Entretien et réparations sur biens immobiliers (bât publics)	12 004,00 €	Réfection des puits de lumières de l'état major endommagés lors de l'orage de grêle du 18/07/2015
	615228	Entretien et réparations sur bâtiments		
	61558	Entretien et réparation sur autres biens mobiliers		
	6064	Fournitures administratives		
	627	Services bancaires et assimilés	1 515,00 €	Ajustement des crédits budgétaires pour frais de dossier ou commissions sur prêts pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ouverture d'une ligne de trésorerie</li> <li>- l'aménagement du prêt relais FCTVA de la BPO (construction CIS Millau)</li> </ul>
65	6574	Subv de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	-2 862,00 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres
66	66111	Charges d'intérêts (intérêts réglés à l'échéance)	-1 515,00 €	Ajustement des crédits budgétaires pour virement au compte 627 services bancaires et assimilés
023	023	Virement à la section d'investissement	3 767,00 €	Virement à la section d'investissement
		Total	12 004,00 €	

*Recettes*

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
77	7788	Autres produits exceptionnels	12 004,00 €	Inscription en recettes du remboursement du sinistre EM déclaré lors de l'orage de grêle du 18/07/2015
		Total	12 004,00 €	

Fait à Rodez, le - 7 JUIL. 2016

Le Président,



Jean-Claude Anglars

